

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 15 février 2016

ME VÉRONIQUE DUBOIS
SECRÉTAIRE
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
TOUR DE LA BOURSE, C.P. 001
800, PLACE VICTORIA, 2E ÉTAGE, BUREAU 255
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4Z 1A2

**Objet : R-3953-2015 - DEMANDE DU ROÉÉ EN RÉVISION DE LA DÉCISION
D-2015-179 DU 29 OCTOBRE 2015 SUR LA DEMANDE D'HYDRO-QUÉBEC
RELATIVE À L'UTILISATION DE LA CENTRALE DE TRANSCANADA ENERGY LTD
(« TCE ») DE BÉCANCOUR EN PÉRIODES DE POINTE – Indications du ROÉÉ
pour la planification de l'audience**
n/d : 1001-093

Chère consœur,

Nous donnons suite à votre lettre du 11 février 2016 (A-0006) dans le dossier en rubrique. Le ROÉÉ est en accord avec l'ordre du déroulement de l'audience proposée par la Régie. Considérant le fardeau qui nous incombe à titre de demandeur et les questions à traiter, nous prévoyons une plaidoirie d'une durée de deux heures et une réplique de 15 – 20 minutes.

Le ROÉÉ n'a pas l'intention de présenter de moyens préliminaires.

En espérant le tout conforme, veuillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par: Franklin S. Gertler, avocat

cc: (courriel seulement)
Me Éric Fraser, Hydro-Québec
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Me Alexandre Desjardins
J-P Finet, analyste en énergie
Coordination ROÉÉ